



Bruxelles, septembre 2026

Depuis 3 ans, dans le cadre du projet Paroles de Daronnes nous suivons des mères cheffes de famille monoparentales en Région de Bruxelles-Capitale avec l'appui de nombreuses associations.

Derrière cette étiquette de maman solo, il y a beaucoup d'anxiété, des nuits sans sommeil, des calculs d'apothicaire devant les rayons du supermarché et des factures qui s'accumulent.

Ces femmes vivent ce que l'on pourrait qualifier de double peine : celle d'être une femme et d'être cheffe de famille monoparentale. On parle même de triple peine pour les mères issues de l'immigration, d'autant plus si elles sont isolées et non-blanches.

Ces mères, portant à elles seules tout le poids financier du foyer, ont une plus forte propension à se retrouver dans une grande précarité économique. Les chiffres relatifs à la précarité des familles monoparentales sont saisissants : à Bruxelles, 40% des familles monoparentales sont à risque de pauvreté (vivent avec un revenu disponible inférieur à 60% du revenu médian national) et 12% d'entre elles vivent en situation de privation matérielle sévère.

En 2025 et 2026, avec la collaboration de Relais Familles Mono, la Ligue des Familles et Fedasil, nous avons suivi des mamans solos résidant dans des régions différentes de la Fédération Wallonie-Bruxelles : Région de Bruxelles-Capitale, Namur, Verviers et La Louvière.

Avec ces mamans solos, nous avons discuté de nombreux sujets : logement, emploi, discriminations, adaptation à leur pays d'accueil, débrouille, charge mentale... et, de manière générale, du non-recours aux droits.

Ces femmes, d'où qu'elles viennent, ont vécu, pour la plupart, des violences conjugales importantes. Il en allait de leur survie et de celle de leurs enfants de quitter leur domicile. Mais se retrouver seule en charge d'une famille n'est pas simple.

Elles sont nombreuses à avoir notamment évoqué les difficultés rencontrées lors de la recherche d'un logement dans le secteur public comme privé. Les délais d'attente, interminables pour obtenir un logement social, a fortiori adapté à la vie de famille (nombreuse).

Une fois un logement attribué aux plus chanceuses, ces mères ne sont pas au bout de leurs peines. Repensons à cet égard à cette mère qui s'est retrouvée dans un quartier inaccessible, devant faire plusieurs kilomètres à pied quotidiennement avec ses enfants pour trouver un bus susceptible de les amener à leurs écoles. Mais on ne refuse pas un logement social permettant d'accueillir une famille nombreuse, alors ces mères s'adaptent et on attend des enfants qu'ils fassent la même chose, même si c'est contraignant et épuisant.

Lors de la recherche d'un logement dans le secteur privé, une nouvelle discrimination apparaît. Être une femme seule - a fortiori avec enfants à charge - n'est pas bien vu par les bailleurs. Lorsqu'on est issue de l'immigration, c'est encore plus difficile. UNIA atteste que les critères raciaux sont le 2ème motif de discrimination (27% tous sexes confondus) dans la recherche de logement.

Mais l'accès à un logement n'est pas la seule difficulté rencontrée.

Si on se penche sur la question de l'emploi, on découvre rapidement que le taux de chômage des femmes monoparentales est 5 fois plus élevé que celui des femmes cohabitantes. Elles font également partie des catégories des personnes dont le taux d'emploi est le plus faible (55%) et 41.4% de ces emplois sont à temps partiel.

Il est par ailleurs prouvé que, lors de la séparation, les pères garderont plus facilement leur travail. En effet, le taux d'emploi des hommes en situation de monoparentalité ne diminue que très peu par rapport aux taux d'emploi des hommes en cohabitation : on parle d'une réduction de 6%. En outre, les pères monoparentaux reçoivent plus de soutien familial que les mères monoparentales.

Globalement sujettes aux violences économiques, les mères solos sont également touchées psychologiquement, puisque culpabilisées. À ce stade du développement du projet Paroles de Daronnes, nous pourrions déjà vous raconter bien des histoires... Des mères devant arrêter des formations professionnalisantes au détriment d'un meilleur avenir économique, parce qu'incompatibles avec les horaires des garderies des enfants. Ou encore celles qui ont des horaires de travail décalés, travaillant dans le domaine du care ou du nettoyage par exemple, et qui se retrouvent à ne plus avoir de vie de famille et à devoir laisser les enfants se gérer seuls. On peut aussi parler des discriminations à l'embauche qui se multiplient quand, par honnêteté, on ose dire être une mère seule et donc, aux yeux de bien des employeurs, moins disponible (moins corvéable à merci ?)

Or, et on peut le déplorer, les politiques actuelles ne vont pas dans le sens d'une meilleure protection de ces mamans. La mise en place des différentes mesures « pour » l'emploi du gouvernement fédéral mènera in fine les mamans solos dans des situations plus que critiques. Elles sont en effet les premières victimes de l'exclusion du chômage (Selon une analyse de Solidaris, 9225 familles monoparentales ont déjà perdu leurs droits aux allocations), de la chasse aux travailleur·euse·s déclarés en maladie, des diminutions de budgets des CPAS, des nouvelles mesures concernant la pension (en raison des pauses fréquentes dans la carrière pour s'occuper des enfants et/ou du travail en temps partiel), de la suppression des ALE, des modifications de la législation sur le travail permettant aux employeurs d'exiger des heures supplémentaires ou du travail de nuit, engendrant un préjudice très impactant pour la vie de famille déjà complexe de ces mamans solo. Ces différentes mesures entraînent un réel manque à gagner en termes de bien-être et confort de vie, plus encore pour les mamans solos, qui vont s'en trouver encore plus exploitées et éreintées, avec une surcharge mentale indéniable et le sentiment d'abandonner en permanence leurs enfants.

S'il existe déjà un certain nombre de mesures en faveur des parents isolés, il est grand temps de prendre de nouvelles mesures politiques pour aider ces mères, qui sont plus de 80% à être cheffes de familles monoparentales. Ci-après, voici la liste non exhaustive de leurs demandes légitimes exprimées dans le cadre de ce projet (en « in » et en « off » record) :

- Renforcer les moyens des services publics pour la petite enfance, en donnant l'accès à des financements supplémentaires à l'ONE.
- Augmenter le nombre de places dans les crèches publiques avec des horaires élargis compatibles avec les horaires de travail décalés.
- Mettre en place une législation favorisant l'adaptation des horaires de travail aux horaires des écoles, garderies et aux congés scolaires.
- Permettre un meilleur accès au logement, en renforçant les critères d'attribution priorisant les familles monoparentales dans les logements sociaux et en créant des incitants dans le secteur privé.
- Automatiser les droits spécifiques aux familles monoparentales et simplifier l'accès à l'information. Il est également important de simplifier les démarches administratives, notamment pour les personnes les plus précaires, n'ayant pas de facilités numériques ou connaissant une difficulté avec la lecture ou une des langues nationales. On pense par exemple à la complexité du SECAL pour les pensions alimentaires ou aux aides disponibles peu connues par les mamans solos.
- Permettre l'accès à une aide des mutuelles lorsque la maman est malade. Nous pensons à cette mère porteuse d'un cancer qui s'est retrouvée seule sans la moindre aide pour s'occuper de son enfant en bas âge.
- Démocratiser les conditions d'accès aux formations. Il est scandaleux d'entendre des mamans se voir refuser des formations de langue à cause de leur choix de porter le hijab ou l'accès à des formations certifiantes à cause de la garde des enfants.
- Mettre en place un accompagnement sur mesure pour l'insertion socio-professionnelle.
- Généraliser la mise en place de tarifs abordables spécifiques pour les activités culturelles (musées, centres culturels, théâtres...) et sportives, à l'instar de ce qui se fait déjà pour les familles nombreuses, via par exemple des chèques sport et chèques culture.

Le travail politique autour de ces questions mérite d'être pris à bras-le-corps, et ce à tous les niveaux de pouvoir (fédéral, communautaire, communal). Il est indispensable pour notre tissu social, pour le futur, pour ces femmes et ces enfants, de renforcer l'aide aux familles monoparentales qui sont de plus en plus nombreuses. Il est temps de s'ériger collectivement contre les violences systémiques dont sont victimes la grande majorité de ces femmes. Nous savons que la création d'un statut de famille monoparentale, porté par la sénatrice Marie- Claire Mvumbi, est en discussion. Pourtant, ce projet connaît de multiples reports tandis que les mamans que nous rencontrons ne voient pas d'améliorations structurelles tangibles dans leur quotidien.

Nous vous invitons à écouter les podcasts de Paroles de daronnes accessibles via notre site internet et sur les plateformes et à prendre connaissance du numéro de la revue Permanences critiques consacré aux mères isolées racisées (n°15 sur l'Education populaire et domination permanente : le cas des mères isolées) et également accessible en ligne .



Nous nous tenons à votre disposition, aux côtés des Daronnes, pour les indispensables suites que vous réserverez à la présente.

L'équipe d'Action et Recherche culturelles

Action et Recherche Culturelles asbl

rue de l'Association, 20 à 1000 Bruxelles | info@arc-culture.be | 02 219 68 88

www.arc-culture.be